

Cahier des charges pour l'exposition participative : Le Tan d'une Photo

Les photographes devront respecter un cahier des charges pour que leurs clichés aient une chance d'être sélectionnés.

Les consignes sont les suivantes :

- Respecter le thème
- Les photos doivent être prises au sein de la Communauté d'Agglomération du Gand Sénonais
- Dans des lieux publics
- Sans la présence de personne physique sur la photo
- Sans modification ni retouche de la photo
- Le cliché doit-être fait à partir du début de la communication de l'événement (mars 2021)
- 3 photos maximum par participant